

communs dans des secteurs d'une importance cruciale pour notre prospérité future.

En second lieu, j'estime que le Canada et l'Italie devraient unir leurs efforts pour faire avancer la cause du libre-échange. À cet égard, je voudrais demander à l'Italie, en sa qualité de membre fondateur et de partenaire principal de la CEE d'exhorter ses associés du Marché commun à résister aux pressions protectionnistes et à se montrer plus ouverts. Le Canada, pour sa part, fort des liens particuliers qu'il entretient avec les États-Unis, tâchera de convaincre ce pays de la nécessité de maintenir des politiques commerciales libérales. En cette période de crise économique, nous devons tous nous garder de céder au penchant naturel qui nous porte vers le protectionnisme. Tous deux tributaires du commerce international, le Canada et l'Italie sont profondément conscients de la réalité de l'interdépendance du monde moderne. Je considère que nos deux pays peuvent apporter une contribution positive en mettant en commun leurs perceptions, leurs approches et leurs expériences à ce chapitre.

En Italie comme au Canada, nous devons améliorer notre compétitivité dans l'arène internationale. L'intensification de nos échanges scientifiques et techniques constituerait un moyen concret et constructif de parvenir à ce résultat. De même, nous devrions aussi explorer la possibilité d'élargir le champ de notre coopération économique. Plusieurs moyens s'offrent à nous pour réaliser cet objectif -- notamment les coentreprises et les investissements mutuellement avantageux tant sur nos territoires respectifs que dans des pays tiers. À cet égard, j'estime que les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des communications, de la production de défense et de l'espace méritent un examen détaillé et la tenue de consultations approfondies.

Un certain nombre de voies s'offrent à nous pour mener à bien ce processus. Ainsi, la Chambre de commerce italo-canadienne peut apporter une importante contribution en favorisant une plus étroite coopération dans le secteur privé des affaires. Par ailleurs, les contacts de gouvernement à gouvernement nous permettront d'intensifier nos relations de travail. À cet égard, les entretiens que j'ai eus hier et aujourd'hui avec le ministre des Affaires étrangères, M. Colombo, ainsi qu'avec d'autres membres du Cabinet et des représentants du gouvernement italien ont confirmé ma conviction que le Canada et l'Italie sont l'un pour l'autre des partenaires naturels et attrayants, tant sur le plan politique qu'au niveau des relations économiques. J'aurai d'ailleurs le plaisir de recevoir la